

INFORMATION AUX SALARIÉS

Depuis notre dernière réunion à Bercy, l'intersyndicale a rencontré la sous-préfète d'Arles ainsi que la DREETS. (Direction régionale du travail).

Madame la sous-préfète est pleinement mobilisée pour sauver nos emplois. Elle a sollicité le préfet et le président de la Région afin qu'ils nous reçoivent, pour que nous puissions dénoncer la concurrence déloyale et éviter la disparition des deux usines qui consomment le plus de bois en France et qui font travailler, tous emplois confondus, environ 10 000 personnes. Nous avons également rencontré à Tarascon Monsieur Limousin, maire de Tarascon, ainsi que Monsieur De Carolis, maire d'Arles et président de la communauté d'agglomération d'Arles. Monsieur Limousin, qui s'est toujours battu pour Fibre Excellence, avait déjà alerté les services de l'État et continue d'activer tous les leviers possibles pour nous aider. Monsieur De Carolis est également aux côtés de Monsieur Limousin pour interpeller les services de l'État et obtenir des rendez-vous avec le président de la Région PACA et la présidente de la Région Occitanie.

RDV à Bercy : synthèse des problématiques, réponses et actions

Problématique :

Le groupe Fibre Excellence fait face à une menace de liquidation totale au 31 mars, voire dès le 15 février selon la direction, si aucun engagement concret n'est pris. La rentabilité est étouffée par le prix élevé du bois, un contrat électrique inadapté et une réglementation environnementale (quotas CO2) qui pénalise paradoxalement les efforts de décarbonations.

Réponses apportées par la représentante du CIRI

La représentante du CIRI a confirmé une mobilisation active des services de l'État :

- soutien immédiat de trésorerie ;
- validation des reports des cotisations sociales et fiscales et accélération du remboursement des crédits de TVA.

Médiation avec les créanciers :

- *Facilitation du dialogue pour obtenir des délais de paiement, bien que le CIRI n'ait pas la main directe sur les fournisseurs privés.*

Négociation sur le bois :

- *Discussions entamées avec le ministère de l'Agriculture et l'ONF qui ont pris la mesure de l'urgence pour établir des contrats d'approvisionnement à des prix compatibles avec l'activité industrielle.*

Plans d'actions à venir

1. Renégociation du contrat électrique : travail avec le ministère de l'Energie (DGEC) pour modifier les paramètres du contrat d'achat d'électricité sans passer par une voie législative trop lente.
2. Arbitrage gouvernemental : les propositions de restructuration seront soumises à un arbitrage au niveau du Premier Ministre d'ici la fin février (statuts des propositions du CIRI sur le bois et l'électricité et les autres points).
3. Action sur les quotas CO2 : Exploration de leviers pour corriger les « effets de bord » de la réglementation européenne qui pénalise le groupe en trésorerie.

4. Dialogue avec EDF : engagement de discussions techniques pour améliorer l'équation financière à moyen terme. Sortie du CRE 5 (ou revalorisation du tarif) ou négocier un contrat « gré à gré ».

5. Clarification du calendrier : nécessité d'aligner la direction du groupe et l'État sur l'échéance réelle (mi-février ou fin mars) pour sécuriser les financements de la holding

6. Poursuivre les actions des représentants du personnel avec les préfets et les politiques locaux afin de sensibiliser toutes les strates politiques et décisionnelles. L'objectif étant de sensibiliser à l'intérêt des contrôles sur des potentielles infractions concernant l'utilisation du bois par les chaudières biomasse.

**Prochain rdv à Bercy le 11 février 2026.
L'INTERSYNDICALE RESTE MOBILISÉE À 100%
POUR SAUVER NOS EMPLOIS.**

REAGIR POUR
SAUVER NOS EMPLOIS